



### CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE

# Le Centre d'hémodialyse mis en service



Visite du centre/Adiac

L'établissement de santé qui vient d'ouvrir ses portes au sein du Centre hospitalier et universitaire (CHU), à Brazzaville, est spécialisé dans le traitement de l'insuffisance rénale chronique par hémodialyse.

Page 9

### ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

## Une délégation en prospection à Brazzaville

Dans le cadre des préparatifs des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), prévues en terre congolaise l'année prochaine, une délégation de cette institution s'est entretenue avec le deuxième vice-président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Emma Clesh Atipo Ngapi, avant les consultations auprès des ministres chargés des questions financières et bancaires qui vont s'en suivre.

Page 2



Le Pr Vincent O. Nmehielle/Adiac

### Éditorial

## Responsabilité

Page 2

### FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## Une école d'administration à l'étude

Une trentaine d'officiers suit les cours supérieurs d'administration militaire pour l'obtention d'un diplôme en la matière à l'issue d'une formation qui va durer 45 jours. Selon le commissaire général de 2e classe, Yves Alain Eugène Aignan Mpara, qui a ouvert les travaux, ce cours s'inscrit dans la continuité du projet de création de l'école militaire d'administration à laquelle le haut commandement est attaché.



Page 5

Le commissaire général Yves Alain Eugène Aignan Mpara/Adiac

### COOPÉRATION

## Le Congo et l'Inde échangent sur l'enseignement supérieur

Les deux pays prévoient d'établir des partenariats dans le secteur de l'enseignement supérieur en facilitant la mobilité des enseignants tout en augmentant des bourses en faveur des

étudiants congolais. La ministre Delphine Edith Emmanuel et l'ambassadeur de l'Inde au Congo, Madan-Lal Raigar, l'ont fait savoir à l'issue d'un échange hier à Brazzaville.

Page 16

## ÉDITORIAL

## Responsabilité

**A** l'heure où les outils numériques influencent tout, de nos relations personnelles à nos activités professionnelles, parler de responsabilité en la matière devient une impérieuse nécessité nationale à laquelle les pouvoirs publics doivent réfléchir avant que le tout digital prôné ne se transforme en « libertinage numérique ».

L'environnement actuel exige une réflexion urgente et des actions concrètes pour éviter une consommation abusive de ces outils, notamment chez les jeunes de plus en plus influencés par les nouveaux médias qui contribuent, en grande partie, à la dépravation des mœurs. Plus préoccupant encore, seule une infime partie des internautes est capable de vérifier de manière fiable les informations ou les posts qui circulent sur la toile à travers les smartphones.

La grande majorité étant directement affectée par des contenus nuisibles, éduquer les citoyens à adopter des comportements responsables contribuerait à lutter contre certaines dérives. Vue dans cette optique, la campagne « Être citoyen en ligne » initiée par le Conseil supérieur de la liberté de communication mérite un relais de la part des organismes chargés de l'instruction civique.

Procéder ainsi permettra au pays de former une génération numérique consciente de son pouvoir et prudente dans son expression. Car, le citoyen numérique dont a besoin la société d'aujourd'hui est celui qui protège activement l'intimité des uns et des autres, propage la vérité, combat les dérives et utilise les plateformes pour éduquer et inspirer.

Les Dépêches de Brazzaville

## BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

## Les assemblées annuelles prévues en 2026 à Brazzaville

Dans le cadre des préparatifs des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) qui se tiendront en mai 2026 à Brazzaville, une délégation de cette institution bancaire africaine conduite par le secrétaire général, le Pr Vincent O. Nmehielle et le directeur général Dr Léandre Bassolé, a eu le 18 juin des entretiens avec le deuxième vice-président du Conseil municipal et départemental de Brazzaville, Emma Clesh Atipo Ngapi.

Les deux parties ont passé en revue les questions liées à l'organisation des assemblées annuelles de la BAD de 2026. « Nous sommes venus saluer le vice-maire et lui annoncer la tenue à Brazzaville, en mai 2026, des assemblées annuelles de la BAD. Nous lui avons demandé de nous offrir les clés de sa ville pour que nous puissions continuer les consultations auprès des ministres congolais concernés par des questions financières et bancaires », a expliqué le Pr Vincent O. Nmehielle à la presse à la fin des échanges.

A la question de savoir si Brazzaville est prête à accueillir un si grand événement au regard des contraintes logistiques, Vincent O. Nmehielle a répondu : « Le Congo est habitué à accueillir les grands événements et les assemblées annuelles de la BAD ne font pas exception ».

Précisons que la BAD est une institution financière multinationale de développement, établie dans le but de contribuer au développement et au progrès social des États africains. Elle a été fondée en 1964. En ce qui concerne la République du Congo, la BAD intervient dans deux domaines stratégiques prioritaires, à savoir le développement des infrastructures durables en soutien au renforcement des chaînes de valeur à forte potentialité de croissance ainsi que l'amélioration du capital humain et de la gouvernance économique et financière en appui au climat des affaires.



Le Pr Vincent O. Nmehielle / Adiac

Selon la BAD, le principal défi de développement du Congo est sa forte dépendance au secteur pétrolier et la faible transformation structurelle de son économie. Ce principal défi de développement est exacerbé par plusieurs autres défis sous-jacents, notamment les déséquilibres macroéconomiques, les questions d'endettement, la participation limitée du secteur privé national à l'économie, les goulots d'étranglement dans les infrastructures, la faible qualité des compétences et la

faiblesse des cadres institutionnels. Ces défis, estiment les experts de la BAD, ont été aggravés par la pandémie de covid-19 et le conflit né de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, auxquels il faut ajouter les effets des changements climatiques. Pour relever ces défis, ont-ils expliqué, l'objectif global du nouveau Document de stratégie pays 2023-2028 est de soutenir la transformation structurelle de l'économie et une croissance forte, diversifiée, inclusive et durable.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## ENTREPRENEURIAT

## Le Figa finance des activités des jeunes dans la Likouala

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement de très petites, de petites et moyennes entreprises (Figa) a offert, en marge du Forum horizon initiative et créativité (Fhic), tenu du 12 au 14 juin à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, des chèques dont les montants varient entre 400 000 et 500 000 FCFA aux jeunes entrepreneurs.

Évoluant dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et la restauration, un échantillon de cinq sur cinquante-cinq bénéficiaires a réceptionné les chèques le 14 juin, en clôture du Fhic. Ces financements permettront aux bénéficiaires d'accroître leur productivité. « *J'étais dans l'informel, avec le peu que nous avons reçu, c'est une façon de nous impulser comme il se doit. L'impulsion nous permettra d'aller plus loin encore, en mutant du secteur informel vers le secteur formel* », a souligné l'un des récipiendaires.

Du côté du Figa, représenté par le président de son Conseil d'administration, Rodrigue Malanda Samba, les bénéficiaires ont été exhortés à la bonne utilisation de ces fonds. Le chef d'agence Express Union, Flauvert Kouam, a insisté sur les avantages de ces crédits et au respect des engagements pris pour promouvoir le développement économique du pays.

#### Les peuples autochtones honorés au Fhic

Excellent dans la pêche, Roland Mokéké, un autochtone, a été honoré à la clôture du Fhic en recevant le prix d'excellence « Le prince ». Les deux autres prix, notamment le prix de « Bronze » et le prix « Silvère » ont été remportés par Guillaumette Matala et Alida, deux femmes évoluant

également dans le secteur agricole. Ces prix sont un encouragement à la promotion du travail des agriculteurs. Située au bord de la rivière Oubangui, la Likouala est un département à fortes potentialités économiques. L'agriculture, la pêche et la chasse restent les activités lucratives pratiquées au quotidien par les habitants pour le développement local. Toutes ces questions ont été au centre des thématiques développées au cours du Fhic dans le but d'accroître la productivité et de permettre à la population de bénéficier d'un accompagnement dans la commercialisation des produits.

« *Le poisson que nous avons, il y a des moments où il en manque. Nous pouvons avoir un peu pour manger, mais nous n'avons pas des poissons pour commercialiser afin de gagner de l'argent. Si nous nous mettons à faire des étangs, nous pouvons toujours gagner de l'argent. Ce sont des activités qui peuvent permettre aux jeunes, s'ils acceptent de se spécialiser, de gagner de l'argent en assurant une pérennité dans la production* », a expliqué le député de Dongou, Guy Patrick Gondzia.

Producteur agricole, Rufin Kinanga a partagé son expérience et ses méthodes de production aux agriculteurs de la Likouala. « *Il y a beau-*



Les cinq récipiendaires des chèques du Figa/DR

*coup de plantes qui sont ici que l'on peut juste valoriser pour produire les bio engrais (les engrais organiques). Ici, pour l'instant, nous n'avons pas trop besoin des engrais chimiques, mais on peut en utiliser en micro dose* », a-t-il conseillé.

#### Quelques difficultés de la Likouala

La 4<sup>e</sup> édition du Fhic a été également une occasion pour les participants de dénoncer et d'exprimer leur mécontentement suite aux difficultés auxquelles ils font face. La population autochtone du département de la Likouala n'a pas caché son désarroi, dénonçant des traitements inhumains qu'elle subit. « *Nous subissons tout ici à Impfondo pour ne pas dire dans la Likouala. Nous n'avons pas de lieux ni des terres dans ce département. Lorsque nous cultivons des champs, on vient nous chasser, nos huttes sont détruites, main-*

*tenant qu'allons-nous faire ? Lorsqu'il y a des petits métiers dans la localité, on prend seulement les Bantous, on ne touche pas chez les autochtones. Lorsque nous partons pour la maternité, on nous donne souvent deux comprimés de Paracétamol pour les enfants. Ils ne leur font pas des injections* », a décrié le jeune autochtone Sosthène Ekeba.

Si les autochtones parlent du mépris, Lobah Selette évoque, quant à lui, les difficultés en infrastructures routières, en électricité et en approvisionnement en eau freinant ainsi le développement socioéconomique de ce département. « *Les problèmes qui empêchent la Likouala d'émerger, c'est d'abord le transport parce que nous sommes à 80% agriculteurs. Ensuite, nous sommes des artisans, des inventeurs, mais nous n'avons pas d'électricité.*

« *On nous donne le courant la nuit. Nous demandons aux décideurs politiques de voir ce problème* », a-t-il suggéré.

Le parrain de cette édition, le général Noël Léonard Essongo, a invité les jeunes d'Impfondo à saisir cette opportunité en s'appropriant les enseignements reçus pour contribuer au développement de leur département. « *La jeunesse ici présente doit se prendre en charge, elle n'a pas le droit de se laisser aller. Nous savons que les défis sont importants, il faudrait se prendre en charge pour montrer, traverser, transcender ces difficultés pour que l'on sente effectivement que l'on vit, que grâce à nous, la vie existe dans le département et que nous sommes prêts à le développer* », a résumé le chef d'état-major particulier du président de la République.

Parfait Wilfried Douniama

#### DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

## Un chasseur tué par un éléphant à Kabo

Dans la nuit du 7 au 8 juin, à Kabo, un district situé à la limite du parc national Nouabalé-Ndoki, dans la partie Nord du Congo, un éléphant a donné la mort à un chasseur émérite qui serait appelé « Biabia » lors d'une partie de chasse avec ses alliés.

Biabia était de nationalité congolaise et père d'un enfant, d'après les témoignages des habitants laissés dans l'émoi après le malheureux incident. A les entendre, des chasseurs auraient vu un éléphant et lui auraient laissé le temps de quitter le lieu, poursuivant leur partie de chasse dans la quiétude sans songer à sa présence.

Tout d'un coup l'éléphant réapparaissait, occasionnant le trouble au sein du groupe qui

n'avait qu'un seul fusil porté par Biabia, la victime. Prise de panique, l'équipe s'était montrée inefficace devant la bête qui avait sauvagement donné des blessures à leur camarade qui succomba avant d'arriver au village.

D'autres sources ont souligné la présence quotidienne des écogardes camerounais dans la zone, dans le cadre des opérations de lutte contre le braconnage. Ces chasseurs auraient franchi la rivière

Sangha, ligne frontalière entre le Congo et le Cameroun. « *Dans cette partie voisine, la pratique de la chasse est interdite, sauf les activités agricoles et celles relatives à la production des boissons locales* », révèlent-elles.

Dans la même période, ce genre d'attaque de bêtes féroces s'est produit également sur un sujet de la République démocratique du Congo entre Mbouamboua et Pokola. Ce dernier a été griève-

ment blessé par un gorille avant de trouver la mort à l'hôpital.

En rappel, l'éléphant fait partie des espèces protégées au Congo. Il est interdit de l'abattre sous peine de sanctions et amendes prévues par la loi.

Pour lutter contre le braconnage des animaux protégés, plusieurs organisations non gouvernementales ont initié des projets permettant à la population d'exercer des activités agricoles.

Lydie Gisèle Oko

**ARMÉE DU SALUT**

Territoire du Congo (Brazzaville)  
B. P. 20 - Rue de Reims Brazzaville  
Tél. : 00242069725201  
E-mail : armeedusalut.cg@con.salvationarmy.org

Réf. : 0375 / 0815 / ADS / QGT / EB / Bbrj  
Bureau du Secrétaire du Personnel  
Bureau des Ressources Humaines

**Fondateur :** William BOOTH  
**Général :** Lyndon BUCKINGHAM  
**Chef de Territoire :** Jean Laurore CLENAT



### POUR LE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR CHARGÉ DU PROJET D'ÉDUCATION

L'Armée du Salut, recrute un(e) coordonnateur(trice) du projet d'éducation dans le cadre du renforcement de capacités sur l'alphabétisation et de l'accompagnement dans des initiatives de lutte contre les inégalités.

Le projet d'éducation est mis en œuvre dans le département du Pool. Son animation est confiée au département des projets de l'Armée du Salut, ses locaux à Brazzaville sont basés au Quartier Général Territorial, rue de Reims Centre-ville (vers l'hôtel Michael).

#### Les missions :

- Superviser la gestion et la mise en œuvre du projet d'éducation de l'Armée du Salut, proposer et mettre en place un plan de travail,
- Réforme de la coordination de l'éducation,
- Renforcement de capacité opérationnelle,
- Renforcement des compétences techniques des agents.

#### Compétences et expérience requises :

- Au moins une licence en développement communautaire, en éducation ou dans un domaine connexe,
- Au moins 5 ans d'expérience à un poste de direction impliquant la gestion de projets de développement communautaire, de préférence au sein d'une ONG ou d'une organisation communautaire,
- Expérience de la gestion des projets de développement, y compris d'initiative dans le domaine de l'éducation,
- Solide expérience de la mobilisation communautaire et de l'utilisation de techniques participatives,
- Solide compétence en gestion financière,

- Excellentes compétences informatiques, y compris Excel,
- Compétences avancées en matière de leadership, d'organisation, de planification, de constitution d'équipes et de résolution de problèmes.
- Maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral.

#### Conditions :

Lieu de travail : (Brazzaville) MBANZA-NDOUNGA (Pool 3, Div)  
Type de contrat : CDD  
Statut : plein temps

#### Composition et dépôt du dossier :

La candidature comprendra impérativement :

- La lettre de motivation,
- Le CV (maximum 2 pages) incluant trois références,
- La copie de diplôme le plus pertinent.

« Candidature à envoyer au Chef de Territoire de l'Armée du Salut, Quartier Général Territorial avant le 25 juin 2025. »

**Fait à Brazzaville le 3 juin 2025**

**Célestin AYABAGABO**  
**Lieutenant-Colonel**

**Secrétaire en Che**



## AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/06/2025

1. La mission résidente du Groupe de la Banque mondiale en République du Congo aimerait constituer une longue liste des fournisseurs et prestataires de services dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités. L'objectif de la procédure de passation des marchés du Groupe de la Banque mondiale est de s'assurer à bénéficier d'un service de qualité lors de l'acquisition des biens et des services, tout en soutenant sur l'égalité des chances pour tous les fournisseurs et prestataires. Pour garantir la meilleure valeur totale, le traitement impartial et équitable des fournisseurs, il convient d'appliquer les principes directeurs suivants qui sous-tendent la procédure administrative de passation des marchés du Groupe de la Banque mondiale. Ces principes sont les suivants 1) l'équité, 2) la transparence, 3) la concurrence et 4) la meilleure valeur.

A cet effet, elle invite les soumissionnaires à bien vouloir déposer leur manifestation d'intérêts dans les domaines ci-dessous :

- Transport urbain et interurbain ;
- Agence de communication ;
- Imprimerie et fournitures de bureau ;
- Service de restauration : pause-café, déjeuner, dîner ;
- Fourniture des produits d'entretien et alimentaires ;
- Service de transit.

2. Les fournisseurs intéressés par la prestation de ces services doivent constituer un dossier contenant les informations suivantes :

- Renseignements généraux sur l'entreprise ;
- Raison sociale de l'entreprise ;
- Adresse et numéro de téléphone ;
- Adresse électronique et site web (le cas échéant) ;

- NIU de l'entreprise ;
- RCCM ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Extrait du compte de résultats des Etats financiers 2024.

3. Expérience et références

- Description des compétences et de l'expertise dans le domaine concerné. Références des projets similaires réalisés précédemment.

4. Capacités techniques :

- Description des ressources techniques disponibles, certifications ou qualifications pertinentes.

5. Capacités financières :

- Preuve de la stabilité financière de l'entreprise et références bancaires (le cas échéant).

6. Méthodologie proposée :

- Description de l'approche ou de la méthodologie proposée pour la prestation des services.

Veillez noter que ce processus de manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel d'offres formel. Les informations fournies seront utilisées dans le cadre de l'évaluation préliminaire des fournisseurs potentiels. Les fournisseurs sélectionnés seront ensuite invités à participer à un processus d'appel d'offres formel.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par courrier électronique à l'adresse suivante : [suppliersbzbv@worldbank.org](mailto:suppliersbzbv@worldbank.org) avant la date limite de soumission fixée au 30 juin 2025 (17H30min).

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## Le personnel administratif en formation

Le cours supérieur d'administration militaire, session 2025, s'est ouvert le 18 juin à Brazzaville sous l'égide du directeur général administratif et financier, le commissaire général de 2<sup>e</sup> classe, Yves Alain Eugène Aignan Mpara.

La formation va durer trente-cinq semaines environ avec pour objectif l'obtention d'un diplôme supérieur d'administrateur militaire. De manière plus précise, pour mener à bien cette mission, les enseignements administrés aux stagiaires ont été répartis en plusieurs modules. Il s'agira notamment d'acquies une connaissance militaire au cours de laquelle les stagiaires effectueront un condensé de la formation dispensée au cours d'état-major. Cette partie leur permettra de comprendre l'écosystème d'un état-major et d'être en phase avec leurs homologues d'autres armées.

La deuxième partie dite « Cœur de métier » est relative à l'approfondissement des connaissances des stagiaires dans les domaines désormais familiers comme les finances publiques, la gestion des ressources humaines, la logistique et le management. Une troisième partie dite « Universitaire » permettra aux stagiaires d'assoir leurs connaissances en matière de relations internationales, de droit et d'économie. Cette partie sera réalisée en partenariat avec les enseignants de



Le commissaire général Yves Alain Eugène Aignan Mpara entouré des stagiaires/Adiac

l'Université Marien-Ngouabi.

Le présent cours supérieur d'administration militaire (CSAM) compte trente stagiaires dont huit lieutenants-colonels et vingt-deux commandants. 23% de l'effectif vient du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à raison de trois des forces de police, trois de la gendarmerie nationale, et un de la garde républicaine. Les vingt-trois stagiaires du ministère de la Défense nationale sont répartis ainsi qu'il suit :

dix de l'armée de terre, huit de la marine nationale et trois de l'armée de l'air. Il est encore attendu deux stagiaires en provenance de la République de Guinée.

Ouvrant les travaux, le directeur général de l'administration et des finances, le commissaire de 2<sup>e</sup> classe Yves Alain Eugène Aignan Mpara a indiqué que ce cours s'inscrit pleinement dans la continuité du projet de création de l'école militaire d'administration à laquelle le haut comman-

dement est attaché.

Pour ce faire, Yves Alain Eugène Aignan Mpara a exhorté les participants à s'accommoder du triptyque discipline, disponibilité, travail, gage de leur réussite à cette formation. Il a invité, par ailleurs, les instructeurs et intervenants à faire preuve de rigueur et d'objectivité, afin que le mérite soit l'unité de classement des stagiaires.

En définitive, il s'agira sitôt après le CSAM d'enchaîner avec le

cours de perfectionnement des officiers d'administration puis, au même rythme, clôturer avec le cours de formation des officiers d'administration. Cela représente un cycle complet des formations des officiers d'administration telles que programmées dans le projet Ecole militaire d'administration. Il s'agit ni plus ni moins que d'une expérimentation du fonctionnement en mode de cette école.

Guillaume Ondze

## RUSSIE-AFRIQUE

## L'« Africa Corps » consolide l'influence du Kremlin en Afrique

La Russie ne quitte pas l'Afrique : elle y consolide ses positions. Après le retrait annoncé du groupe Wagner du Mali, le Kremlin confirme une nouvelle phase de son engagement stratégique sur le continent avec le déploiement de l'« Africa Corps », structure paramilitaire officiellement liée au ministère russe de la Défense. Un changement de méthode, mais pas d'ambition.

Interrogé lors d'un point presse, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré : « La présence russe en Afrique ne faiblira pas. Elle se renforce. Nous sommes déterminés à intensifier nos interactions, dans le respect de la souveraineté des pays africains et au bénéfice mutuel ». L'« Africa Corps », entité créée dans la foulée de la restructuration post-Wagner, est désormais directement pilotée par le ministère russe de la Défense, ce qui marque une nette rupture avec les opérations semi-officielles menées sous Evgueni Prigojine. Un haut responsable militaire russe, cité par l'agence TASS, explique : « Il ne s'agit plus d'une opération d'influence. Il s'agit de partenariats durables dans le cadre

d'accords bilatéraux. L'« Africa Corps » répond à une logique de stabilisation et de coopération sécuritaire ».

#### Du Mali au golfe de Guinée : une stratégie à long terme

Officiellement, l'« Africa Corps » aura pour mission d'assurer l'accompagnement militaire, logistique et technique de plusieurs États partenaires, notamment au Sahel, en Afrique centrale et sur les côtes atlantiques. Cette mission inclut la formation des armées locales, la protection de sites stratégiques et le soutien dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, avait déjà esquissé cette stratégie lors de sa tournée africaine en 2023 : « L'Afrique doit être libre de choisir ses partenaires.

La Russie ne colonise pas. Elle coopère ».

#### Une diplomatie de la sécurité, mais aussi de l'économie

Au-delà du volet militaire, le Kremlin met en avant une approche multidimensionnelle. Dmitri Peskov a précisé : « Nos liens avec l'Afrique se développent sur des bases solides, notamment économiques. Les investissements russes dans l'énergie, les infrastructures et l'agriculture vont s'accroître ». Plusieurs accords miniers et énergétiques ont été récemment signés avec des pays comme le Burkina Faso, la Centrafrique et le Soudan. La Russie fournit aussi du blé et des engrais à prix réduits, une démarche perçue comme un levier

d'influence douce dans un contexte d'inflation alimentaire mondiale.

#### Une réponse à l'isolement géopolitique ?

Pour de nombreux observateurs, l'intensification de la présence russe en Afrique répond à la volonté du Kremlin de contourner son isolement international depuis la guerre en Ukraine. En multipliant les partenariats Sud-Sud, Moscou cherche à se repositionner comme acteur central d'un nouvel ordre mondial multipolaire. Le vice-ministre russe de la Défense, Alexeï Krivorouchko, l'a résumé lors d'un forum sur la sécurité internationale à Moscou : « L'Afrique n'est pas une périphérie stratégique. C'est un axe de notre politique extérieure

à long terme ».

#### Un partenariat sous haute surveillance

Si l'annonce du remplacement de Wagner par l'« Africa Corps » vise à rassurer les partenaires africains et à stabiliser la coopération militaire, les chancelleries occidentales observent cette mutation avec inquiétude. L'Union européenne, les États-Unis et plusieurs pays africains s'interrogent sur la nature exacte de cette force, son financement, et ses objectifs réels à moyen terme. En attendant, la Russie structure, professionnalise et renforce sa présence, dans une logique de projection stratégique dans un continent devenu clé pour l'équilibre géopolitique mondial.

Noël Ndong

## CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE

## Plusieurs pays en alerte maximale

Le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont dressé un tableau préoccupant sur les foyers de faim extrême dans le monde. Parmi les dix-huit « points chauds » recensés par les deux agences onusiennes, la population de cinq zones que sont le Mali, le Soudan, le Soudan du Sud, Gaza et Haïti sera confrontée dans les mois à venir à un risque élevé de famine et de mort, à moins d'une réponse rapide venant de la communauté internationale.

L'ombre de la faim plane de nouveau sur plusieurs parties du monde. Le rapport conjoint du PAM et de la FAO met en garde contre une détérioration rapide de la situation alimentaire mondiale si des actions humanitaires d'urgence ne sont pas engagées ou renforcées immédiatement. En Afrique, les conséquences sont déjà visibles selon la classification IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), des millions de personnes vivent en situation de crise ou d'urgence alimentaire, certains foyers ayant déjà basculé dans la famine. Le Mali, en proie à une insécurité persistante dans le centre et le Nord du pays, voit également la situation alimentaire se dégrader fortement. L'insécurité empêche l'accès huma-

itaire et limite les activités agricoles. Plusieurs millions de personnes sont déjà en phase d'urgence alimentaire, avec un risque de glissement vers la famine si les conflits persistent.

Le Soudan connaît l'une des pires crises humanitaires actuelles. Depuis le début de la guerre en 2023, près de 10 millions de personnes ont été déplacées. L'économie s'est effondrée, les récoltes sont interrompues et l'accès humanitaire est fortement restreint. Le rapport classe certaines zones, notamment le Darfour, dans un risque élevé de famine.

Quant au Soudan du Sud, les effets conjugués des conflits intercommunautaires, des inondations répétées et du déplacement de la population

fragilisent un pays déjà en situation de crise chronique. Le rapport avertit qu'au moins 2,5 millions de personnes sont en situation d'urgence alimentaire, avec des cas de malnutrition aiguë sévère chez les enfants.

**Et les autres**

Dans la bande de Gaza, les combats incessants et le blocus humanitaire ont plongé la majorité de la population dans une situation dramatique. Selon le rapport, plus de la moitié des habitants font face à une insécurité alimentaire catastrophique. Les infrastructures sont détruites, les livraisons humanitaires bloquées, et l'accès à l'eau ainsi qu'à la nourriture est extrêmement limité. Le PAM prévient que sans cessez-le-feu ni corridors

humanitaires sûrs, la famine généralisée est imminente.

En Haïti, la multiplication des gangs armés à Port-au-Prince, les troubles politiques et les catastrophes naturelles ont provoqué l'effondrement du système alimentaire. Le rapport indique que plus de 1,5 million de personnes sont en phase d'urgence alimentaire (phase 4 de l'IPC), et les zones urbaines sont particulièrement touchées. L'insécurité rend l'acheminement de l'aide presque impossible.

**Un appel à la mobilisation internationale**

Les deux agences des Nations unies demandent une mobilisation rapide et massive de la communauté internationale. « Ce rapport est un signal d'alarme, nous devons

*agir maintenant et agir ensemble, pour sauver des vies et préserver les moyens d'existence », a déclaré Cindy McCain, directrice exécutive du PAM. « Sans intervention immédiate, des vies seront perdues, des enfants souffriront de malnutrition irréversible et des régions entières risquent de s'effondrer », a-t-elle ajouté.*

Outre les conflits, le rapport souligne l'impact des chocs économiques, des aléas climatiques et de l'insuffisance des financements humanitaires. La FAO appelle à investir dans des solutions durables, notamment dans la résilience des systèmes agricoles locaux pour enrayer ce cycle destructeur.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**  
(Stagiaire)

**DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERÊT (EOI)**

Ref: WFP/BZV/SC/EOI/2025/01

**Fourniture de services de transport et d'autres services logistiques****Clôture le 06 juillet 2025 à 23 : 59 hrs (heure locale de Brazzaville)****A. Contexte**

1. Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies fournit une aide alimentaire dans les situations d'urgence et travaille avec les communautés pour améliorer la nutrition et renforcer la résilience dans le monde entier.
2. En République du Congo, le PAM transporte environ 5 250 tonnes métriques de nourriture par an, couvrant plusieurs destinations réparties dans tous les départements du pays.

**B. Objectif**

3. Pour atteindre ses objectifs, le PAM recherche des prestataires de services de transport et autres services logistiques qualifiés et légalement enregistrés sur le territoire de la République du Congo.
4. Cette demande de manifestation d'intérêt (EOI) vise à identifier les prestataires de services des **services logistiques** suivants :
  - Transport routier (extérieur et intérieur) et fluvial (barges et baleinières) ;
  - Dédouanement et expédition (transit) ;
  - Entreposage ;
  - Gestion des entrepôts et des vivres ;
  - Traitement phytosanitaire (fumigation et autres services) ;
  - Main-d'œuvre qualifiée ou manutention ;
  - Sécurité & Entretien ;
  - Gestion des déchets.

5. Le PAM invite les potentiels prestataires de services à manifester leur intérêt en fournissant leurs dossiers complets.

**C. Exigence de service**

6. Cette EOI est la première étape de la présélection.
7. Une fois la date limite de soumission dépassée, le PAM procédera à l'analyse des dossiers reçus. Seuls les prestataires présélectionnés seront notifiés en vue des visites de terrain pour vérifier les informations fournies et confirmer leurs capacités opérationnelles. À l'issue de ces visites, les prestataires retenus sur la liste restreinte recevront une notification officielle du PAM.

**D. Critères d'admissibilité**

8. Les principaux critères d'évaluation de la présélection sont les suivants :
  - a. Expérience antérieure pertinente (minimum 3 ans d'expérience dans la fourniture de services logistiques sollicités) ;

- b. Statut juridique pour fournir les services nécessaires (licence commerciale valide, etc.) ;
- c. Situation financière (chiffre d'affaires annuel minimum de 5 millions de francs CFA) ;
- d. Présence d'un bureau en République du Congo.

**E. Comment préparer et soumettre votre déclaration d'intérêt**

9. Pour participer à l'exercice de préqualification, les entreprises sont tenues de fournir les éléments suivants :
  - Lettre de manifestation d'intérêt signée et cachetée avec en-tête officiel adressée au représentant du PAM ;
  - Questionnaire du PAM sur les services de transport et autres services logistiques dûment rempli et signé (Retrait possible à la guérite des sous-bureaux PAM ou via les contacts mentionnés dans la rubrique 13) ;
  - Justificatifs suivants :
    - Certificats de constitution (RCCM, NIU, Patente, etc.) ;
    - Licence(s) commerciale(s) professionnelle(s) (transport, transit, Phytosanitaire, etc.) ;
    - Informations bancaires ;
    - États financiers et livre des comptes audités pour l'exercice 2023 et 2024 ;
    - Référence de clients importants (minimum cinq clients au cours des trois dernières années) ;

Tous les documents doivent être présentés en français.

10. Tous les documents à l'appui énumérés ci-dessus doivent être préparés conformément aux instructions fournies et envoyés soit par courriel à [congobrazza-proc.contracting@wfp.org](mailto:congobrazza-proc.contracting@wfp.org) soit déposés physiquement au niveau des sous-bureaux du PAM à Pointe-Noire, à Nkayi, à Brazzaville et à Ouesso. Tous les documents seront traités de manière strictement confidentielle et ne seront pas mis à la disposition du public ou des services étatiques.
11. Le PAM ne prendra pas en considération les soumissions incomplètes ou non signées ainsi que les soumissions après la date limite fixée.
12. Cette demande de manifestation d'intérêt (EOI) n'est pas un appel d'offres et n'implique pas une sélection automatique sur la liste restreinte du PAM. Aucun tarif/prix n'est exigé à ce stade, et cette invitation n'oblige pas le PAM à lancer des appels d'offres ou des contrats aux entreprises exprimant leur intérêt. En outre, le PAM se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce processus ou l'une de ses exigences à tout moment au cours du processus.
13. Toute question relative à cette déclaration d'intérêt doit être adressée à :  
Courriel : [congobrazza-proc.contracting@wfp.org](mailto:congobrazza-proc.contracting@wfp.org)  
Téléphone : (+242) 06 587 49 56 / 06 770 05 22
14. Le PAM ne facture aucun frais aux entreprises pour participer à l'ensemble du processus.

Cordialement

**Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies**  
**République du Congo - bureau de pays**

## BLANCHIMENT D'ARGENT

## L'UE place cinq pays africains sur sa liste noire

L'Union européenne (UE) a actualisé sa liste des juridictions à haut risque pour le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Sur les dix pays nouvellement listés, cinq sont africains : Algérie, Angola, Côte d'Ivoire, Kenya et Namibie.

La décision s'appuie sur les recommandations du Groupe d'action financière qui a signalé des « lacunes stratégiques » dans leurs systèmes financiers. « Ces États n'ont pas encore mis en œuvre les réformes nécessaires pour garantir la transparence et la traçabilité des flux financiers », a indiqué la Commission européenne dans un communiqué. Un reflet du durcissement stratégique des mécanismes européens de filtrage financier face à des risques transnationaux croissants.

**Des conséquences économiques immédiates**

L'inscription sur la liste noire de l'UE entraîne des contrôles renforcés pour

les transactions en provenance ou à destination de ces pays ; une vigilance accrue des banques européennes ; un durcissement du climat d'investissement, affectant les investissements directs étrangers, le crédit commercial et les transferts de la diaspora. Selon la Commission économique pour l'Afrique, ce continent perd chaque année 90 milliards de dollars à cause des flux financiers illicites, soit 3,7 % de son produit intérieur brut. Un classement sur cette liste noire compromet l'accès aux marchés internationaux pour ces pays, tout en renforçant la perception d'un environnement réglementaire instable.

**Des modèles de redres-****sement : le Sénégal et l'Ouganda**

Bonne nouvelle en revanche pour le Sénégal et l'Ouganda, retirés de la liste après avoir réalisé des progrès significatifs en matière de surveillance bancaire, de transparence et de coopération entre les institutions nationales. « Ces pays montrent qu'une volonté politique forte peut inverser une dynamique négative », affirme Clément Reuter, analyste au Centre européen de gouvernance financière. Ce retrait est perçu comme un signal positif pour les investisseurs internationaux. Il permet aux banques européennes de reprendre certaines activités avec ces pays sans procédures restrictives.

**Pression géopolitique, enjeux géostratégiques**

Au-delà du verrouillage de son architecture financière face à des menaces transversales (Flux illicites, corruption, financement du terrorisme), cette liste l'UE est aussi un outil de pression diplomatique, dans un contexte de compétition d'influence avec les acteurs comme la Chine, les Emirats ou la Russie, souvent plus souples en matière de normes financières. « L'Europe use du levier financier pour encourager des réformes, mais cela peut aussi pénaliser des pays en transition », estime Armelle N'Guessan, consultante en gouvernance à Abidjan. « L'Union euro-

péenne joue une carte d'influence. La mise sous pression réglementaire est aussi un outil de négociation », poursuit-elle. La nouvelle liste n'entrera en vigueur qu'après validation par le Parlement européen et le Conseil de l'UE. La stratégie de l'UE vise une transparence accrue et un filtrage plus rigoureux des circuits financiers. Pour les États africains concernés, cette pression peut être un catalyseur de réformes ou un facteur d'isolement financier s'ils tardent à s'adapter. À l'horizon 2030, avec plus de deux tiers des pauvres du monde vivant dans des zones fragiles, la capacité de ces pays à restaurer la confiance pourrait être déterminante.

Noël Ndong

## AFRIQUE DE L'OUEST

## Les navires étrangers accusés de racler le fond des océans

Alors que la 3e Conférence des Nations unies sur l'océan vient de clore ses portes à Nice, en France, un désastre silencieux mais inévitable se prépare dans les eaux d'Afrique de l'Ouest. Des milliers de pêcheurs crient leur désespoir face à l'acharnement aveugle de chalutiers étrangers qui rasant sans relâche les fonds marins, ne laissant qu'un désert aquatique aux communautés locales.

Chaque semaine, des navires venus d'Europe, de Chine, de Turquie et de Russie envahissent le littoral Ouest-africain, s'attaquant aux ressources halieutiques sans vergogne. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, environ 30 % des stocks de poissons dans la région sont surexploités, tandis que les représentants des pêcheurs traditionnels, présents à Nice, ont mis en lumière les pratiques prédatrices de ces flottes. Les chalutiers chinois, souvent camouflés en désactivant leur système d'identification, opèrent impunément dans des zones interdites, négligeant le droit maritime pour un profit immédiat. Ce constat alarmant va bien au-delà des simples pertes

de poissons : il menace directement les moyens de subsistance de 12 millions de personnes qui dépendent de la pêche en Afrique de l'Ouest.

**Des ressources tarries : la fin d'un savoir-faire traditionnel**

La pêche, pilier fondamental de l'économie locale en Afrique de l'Ouest, est désormais menacée. En Gambie, avec son littoral de 80 kilomètres, les poissons deviennent un luxe inaccessible. Le coût élevé des produits de la mer a grimpé de 60 % au cours des cinq dernières années, conséquence directe de la surpêche, frappant durement les familles déjà vulnérables. En Mauritanie, où la petite pêche génère 66 000 emplois directs et indirects,

les pêcheurs ressentent l'angoisse de la crise, beaucoup étant contraints à l'exil, floués par des promesses de vie meilleure en Europe. Environ 21 % des jeunes gambiens et sénégalais envisagent désormais de fuir leur pays pour des opportunités économiques en Europe.

**Une surpêche dévastatrice**

Les conséquences de cette exploitation ne se limitent pas à l'épuisement des ressources. Les usines de farine et d'huile de poissons jouent un rôle tout aussi dévastateur. En ratissant les stocks de petits poissons pélagiques - qui représentent environ 40 % des captures totales - pour nourrir des élevages de saumon ou de volaille, elles

contribuent à la raréfaction radicale des espèces essentielles pour la population locale. Une étude récente a montré que 80 % des petits poissons pélagiques pêchés en Afrique de l'Ouest sont transformés en farine ou en huile, laissant les communautés sans accès à des sources de protéine vitale.

**Appels à l'action**

Face à cette crise, les participants à la conférence n'ont pas hésité à interpeller les nations riches, notamment la France, hôte de l'événement. Ils ont exigé des moyens renforcés pour la surveillance des eaux territoriales au coût moyen de 2 millions d'euros par an par pays pour une surveillance adéquate, ainsi qu'un soutien fort pour réguler les activités des fermes aqua-

coles. Les organisations non gouvernementales environnementales, de leur côté, plaident pour la création de plus d'aires marines protégées, avec un objectif de 30 % des océans mondiaux à protéger d'ici à 2030, et une exploitation des ressources halieutiques qui soit enfin durable.

La voix des pêcheurs d'Afrique de l'Ouest s'est fait entendre à Nice, mais sera-t-elle assez puissante pour changer le cours de l'histoire ? La lutte pour la survie de ces communautés dépend d'une mobilisation globale réelle contre la surpêche et la pêche illégale. Les océans n'appartiennent pas seulement à ceux qui les exploitent, mais à tous ceux qui dépendent d'eux pour vivre.

N.Nd.

# Perenco Congo lance une nouvelle phase de développement avec la plate-forme Kombi 2

À l'occasion de la visite officielle du ministre des Hydrocarbures, Monsieur Bruno Jean Richard Itoua, sur le chantier de la future plate-forme Kombi 2 au Pays-Bas, Perenco Congo et ses partenaires, SNPC, AOGC et Petrocongo ont réaffirmé leur engagement dans un développement responsable, durable et créateur de valeur pour le secteur pétrolier congolais.



Dixstone/DR

Parmi les projets phares de Perenco Congo, figure la plate-forme Kombi 2, actuellement en construction dans le chantier naval de Nieuwdorp (Pays-Bas) par Dixstone, entreprise appartenant au même Groupe que Perenco, qui fournit des solutions intégrées pour l'industrie pétrolière et gazière.

Cette infrastructure offshore, qui sera installée sur le permis Kombi-Likalala-Libondo II (KLL II), permettra notamment de :

- Récupérer près de 7 millions de pieds cube de gaz par jour pour réduire l'empreinte carbone et mieux valoriser la ressource ;

- Produire l'électricité nécessaire de façon autonome grâce à deux turbines à gaz reliées à un hub électrique 33 kV ;

- Améliorer le traitement de surface et développer 10 millions de barils supplémentaires de réserves grâce à l'optimisation des puits existants.

- Et intégrer un module well-bay pour accueillir de nouveaux forages, avec un potentiel de 10 millions de barils supplémentaires.

Le chantier de Kombi 2, représente, avec les phases de forage à venir un investissement de plus de 200 millions de dollars, et quittera les Pays-Bas en octobre 2025 pour être opérationnel à Pointe-Noire début 2026.

Pour Armel Simondin, CEO de Perenco, « Ce projet témoigne d'un partenariat solide, durable et fondé sur la confiance mutuelle. Depuis plus de vingt ans, Perenco travaille aux côtés de la République du Congo pour valoriser les ressources du pays, en renforçant les infrastructures, les expertises locales et la sou-

veraineté énergétique de la République du Congo. »

Pour Stéphane Barc, Directeur général de Perenco Congo : « Kombi 2 s'inscrit pleinement dans notre trajectoire de performance, de sécurité opérationnelle et de responsabilité environnementale. Ce nouveau jalon témoigne de notre capacité à conjuguer innovation technique, respect des standards les plus exigeants et contribution directe au développement du pays. »

## Une vision long terme au service du développement énergétique du Congo

Le lancement du projet Kombi 2 illustre la capacité de Perenco Congo et de ses partenaires à mettre en œuvre des solutions concrètes, ambitieuses et maîtrisées, au service d'une production responsable et pérenne. Il s'inscrit pleinement dans une stratégie plus large, qui vise à valoriser les ressources du pays tout en accompagnant l'évolution de ses infrastructures.

Le renouvellement en date du 22 mai 2025 des permis Ikalou II et Likouala II, pour une durée initiale de 20 ans, vient consolider la présence de Perenco au Congo et s'accompagne d'un plan d'investissement global estimé à près de 900 millions de dollars, incluant des campagnes de maintenance (work-over), des forages de développement et l'installation d'infrastructures modernes.

Porté par cette vision à long terme, Perenco Congo confirme son engagement aux côtés du pays à soutenir la montée en puissance du secteur pétrolier congolais et contribuer à l'am-

bition portée par les autorités congolaises d'atteindre une production nationale de 500 000 barils équivalent pétrole (BOEPD) par jour d'ici 2030.

## À propos de « Perenco au Congo »

Congorep et Perenco Congo sont les deux entités opérationnelles qui incarnent la présence de « Perenco au Congo ».

Acteur majeur du secteur pétrolier congolais depuis 2001, Perenco au Congo est un producteur indépendant d'hydrocarbures qui intervient sur l'ensemble du cycle de vie des projets, de l'exploration au démantèlement, grâce à des compétences internalisées couvrant l'ensemble des métiers de l'amont pétrolier. Expert reconnu dans l'optimisation des champs matures et le développement des champs marginaux, sa production s'élève à 75 000 barils de pétrole et de gaz par jour (2024).

Le succès du redéveloppement d'Emeraude, la performance des champs de PNGF Sud, ou encore les récents permis (Ikalou - Mwafi - Awa - Foukanda - Djambala) illustrent la solidité d'un modèle fondé sur la proximité, l'investissement local et la performance long terme.

Acteur ambitieux et responsable dans le paysage pétrolier congolais, ses collaborateurs déploient une polyvalence et un véritable savoir-faire technique afin d'accompagner l'essor économique et humain de la République du Congo dans le respect de l'environnement. Perenco au Congo est une filiale de Perenco, qui opère dans 13 pays partenaires.

## SANTÉ PUBLIQUE

## Le Centre d'hémodialyse mis en service au CHU de Brazzaville

Le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire-Ibara, a réceptionné, le 19 juin à Brazzaville, les clés du Centre d'hémodialyse des mains du secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo, représentant la présidente de cette organisation non gouvernementale, Antoinette Sassou N'Gusso.

Situé au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), à proximité du Centre national de référence de la drépanocytose dénommé Antoinette-Sassou-N'Gusso, le Centre d'hémodialyse offre des soins appropriés et à moindre coût aux patients atteints d'une insuffisance rénale chronique en phase terminale.

Pour le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose, Alexis Elira Dokékias, qui a réceptionné à son tour les clés du Centre d'hémodialyse des mains du ministre de la santé, « C'est une unité d'hémodialyse au sein du Centre national de référence de la drépanocytose dénommé Antoinette-Sassou-N'Gusso. Cette unité ne sert pas seulement pour les malades chroniques par hémodialyse. Il assure la prise en charge des patients dont les reins ne fonctionnent plus correctement et nécessitent l'élimination des déchets et de l'excès de liquide de leur corps par une machine.

« Ce centre est une chance pour les patients drépanocytaires et d'autres souffrant généralement de maladies rénales », a dit Richard Loumingou, chef de service de néphrologie au CHU-B. Il existe, a-t-il poursuivi, deux principaux types d'insuffisance rénale : chronique et

aiguë. La dernière survient brutalement et peut représenter une urgence médicale, fatale dans les situations les plus sévères, mais réversible dans la plupart des cas. Les risques de décès liés à une insuffisance rénale aiguë s'élèvent à 50%.



Coupe du ruban symbolique / Adiac

En cas d'insuffisance rénale chronique, les reins ne sont plus en capacité de filtrer ni d'éliminer les déchets présents dans le sang. Résultats, les taux de créatinine et d'urée augmentent, le niveau d'eau et de sel se déséquilibre dans l'ensemble de l'or-

ganisme et la pression artérielle est irrégulière.

« Celles qui souffrent de l'insuffisance rénale chronique sont des personnes qui ne savent pas qu'elles sont malades, mais qui ont des facteurs de risque tels que l'hypertension et le diabète. Il faut savoir que tous les diabétiques, les hypertendus, les personnes en surpoids, les fumeurs, les buveurs d'alcool et ceux qui ne pratiquent pas le sport sont des personnes à risque de maladies rénales », a ex-

pliqué Richard Loumingou.

Selon le responsable de la société marocaine Pharmaforall, le Centre d'hémodialyse est équipé de cinq machines de dialyse avec leur lit, plus un traitement d'eau comprenant jusqu'à dix machines de dialyse, et peut traiter 60 jusqu'à 120 patients.

« C'est un centre construit en partenariat avec la Fondation Congo Assistance. Nous sommes en négociation pour l'assister partout où elle compte implanter d'autres structures en tenant compte des besoins de la population », a expliqué Amine Meziani, en compagnie du consul du Congo à Casablanca, Atlas Naoual.

Signalons que le Centre d'hémodialyse a été construit grâce au plaidoyer de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso, présidente de la Fondation Congo Assistance. C'est au cours d'une soirée de gala organisée à l'occasion du 40e anniversaire de Congo Assistance que de nombreux partenaires se sont engagés à soutenir cette organisation non gouvernementale en vue de réaliser plusieurs projets, parmi lesquels la construction, en collaboration avec le gouvernement congolais, d'un centre d'hémodialyse.

Yvette Reine Boro Nzaba

Yvette Reine Boro Nzaba



**ÉLECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO**

**FIRMIN ÉDOUARD MATOKO**  
LE CHOIX DU CONGO, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE

**CONFERENCE EN LIGNE**

Événement organisé par le RAPEC-JMCA et conduit par Ayité John DOSSAVI  
le 25 juin 2025 à 15h GMT

**M. Matoko à la rencontre des chefs traditionnels**

				
<b>S.M Oba ADETUTU AFOUFA AKINMU</b> Roi de Shagbé (Bénin)	<b>S.M Mahamat BAHAR MAROUF</b> Sultan de Logone-Birni (Cameroun)	<b>S.M Nene LOMO IV ADA</b> (Ghana)	<b>S.M Mfumu DIFIMA NTINU</b> Pdt de l'Union des Autorités Traditionnelles d'Afrique (UATA) (RDC)	
				
<b>S.M Nana Adzoa AWINDOR OHEMAA</b> Queen Mother (Ashanti-Ghana)	<b>Cheick Bouali Abdallah Et Marzougui</b> Douz Elghabi (Tunisie)	<b>S.M Ness ESSOMBEY NDAMBWE, Hiko Oli XVI</b> Roi de Sodiko (Cameroun)	<b>Princesse Tekhaya Ntsetselelo Dlamini</b> (Eswatini/MSWATI)	<b>Prince Zolani MKIVA</b> Secrétaire Général CONTRALEXA Xhosa Kingdom (Afrique du Sud)

infos: [armelle.ngougni@jmca.org](mailto:armelle.ngougni@jmca.org) /+33754401201  
Inscription: [ici](https://www.jmca.org)



**PRÉSENTE**

**LA RUMBA CONGOLAISE**  
PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL DE L'HUMANITÉ

**UNE EXPOSITION VENTE**  
des œuvres de l'artiste peintre  
**Bonide Miekoutima**



**Du 21 juin au 21 août 2025**  
Dans l'enceinte des Dépêches

**Contact :**  
**+242 06 666 7065**  
**+242 05 396 3535**

Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo






MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

IS A Prêt N° : 9398-CG

Financement : BIRD

AMI N°05/MPTEN/PATN-UCP/C/SFQC/2025

Appel à Manifestation d'Intérêts

**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE OU PLUSIEURS STRUCTURES EN CHARGE DE DEPLOYER ET DE DISPENSER DES FORMATIONS SUR LES COMPETENCES NUMERIQUES A 1200 JEUNES ASPIRANT A SE SPECIALISER EN INFORMATIQUE ET EN TECHNOLOGIES EMERGENTES EN REPUBLIQUE DU CONGO.**

Emis le : 11 juin 2025

## I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « recrutement d'une ou plusieurs structures en charge de déployer et de dispenser des formations sur les compétences numériques à 1200 jeunes aspirant à se spécialiser en informatique et en technologie émergentes en République du Congo ».

Le marché est constitué de quatre (4) lots distincts :

- Lot 1 : Formation de 300 jeunes à la conception et au développement d'applications (frontend et backend) ;
- Lot 2 : Formation de 300 jeunes en intelligence artificielle et science des données ;
- Lot 3 : Formation de 300 jeunes en réseaux, connectivité et infrastructure cloud ;
- Lot 4 : Formation de 300 jeunes en cybersécurité.

**N.B :** Un même centre peut candidater à un ou plusieurs lots, à condition de démontrer sa capacité à assurer l'intégralité des thématiques couvertes dans chaque lot, tant en compétences spécialisées qu'en compétences numériques générales.

## II. OBJECTIFS

### II.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette mission est de former 1 200 jeunes Congolais, dont au moins 40 % de femmes, afin de renforcer leurs compétences numériques générales et spécialisées dans les domaines identifiés comme prioritaires par le Cadre National de Développement des Compétences Numériques (CNDNCN).

Au-delà de la formation technique, l'activité prévoit également un accompagnement individualisé pour chaque bénéficiaire, comprenant des conseils en orientation professionnelle, un soutien à la préparation et au passage de certifications internationales, ainsi qu'un appui à l'insertion dans le monde de l'emploi ou dans des parcours entrepreneuriaux dans le secteur du numérique.

### II.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les formations prévues dans le cadre de cette initiative poursuivent les objectifs spécifiques suivants :

1. Renforcer les compétences numériques générales et spécialisées des jeunes participants, en cohérence avec les exigences du marché du travail ;
2. Élever le niveau technique des bénéficiaires à travers une approche pédagogique fondée sur le référentiel national de compétences numériques ;
3. Préparer et accompagner les jeunes au passage de certifications internationales reconnues, afin de valoriser leurs compétences sur le plan national et international ;
4. Faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires à travers l'accès à des opportunités de stage, d'emploi ou de mentorat professionnel ;
5. Encourager l'entrepreneuriat numérique, notamment pour les jeunes porteurs d'initiatives innovantes dans les TIC ;
6. Renforcer l'écosystème numérique national en favorisant la création de communautés dynamiques et de réseaux de collaboration entre jeunes formés ;
7. Réduire les inégalités de genre dans le secteur numérique en assurant une participation d'au moins 40 % de femmes au sein des bénéficiaires.

## III. PROFIL

La mission sera attribuée à un (1) ou plusieurs centres de formation disposant de compétences avérées et d'une solide expérience dans la conduite de programmes de formation dans le domaine du numérique. Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- Être une structure légalement constituée, justifiant d'une existence continue d'au moins cinq (5) ans ;
- Présenter au moins cinq (5) années d'expérience prouvée dans la mise en

œuvre de formations numériques en République du Congo et/ou dans la région d'Afrique centrale ;

- Fournir au moins deux (2) références professionnelles, appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par des clients ou partenaires.

## IV. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée de douze (12) mois à compter de la date de démarrage de la mission. La mission va se dérouler en République du Congo.

**V. L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération** de la Transformation numérique (PATN), invite les structures éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les centres de formation peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Le consultant doit fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Le dossier de candidature ne doit pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il doit fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

## VI. METHODE DE SELECTION

La sélection de la firme s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Aout 2018, novembre 2020, septembre 2023, et février 2025.

La méthode de sélection est celle, fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

## VII. MODALITES DE SOUMISSION

Les structures intéressées peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (6) exemplaires dont un (1) original avec une (1) clé USB contenant l'intégralité du dossier en version numérique, au plus tard le 30 juin 2025 à 16h00 (heure locale) et porter la mention « Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'une ou plusieurs structures en charge de déployer et de dispenser des formations sur les compétences numériques à 1200 jeunes aspirant à se spécialiser en informatique et en technologie émergentes en République du Congo ».

## VIII. ADRESSE DE SOUMISSION

**L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :**

**A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)**

Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le 11 juin 2025.**

**Le Coordonnateur p.i**

**Patrick Valery ALAKOUA**

## FESTIM AFRIQUE

## L'édition 2025 marque un élan majeur pour l'entrepreneuriat jeune

L'édition 2025 du festival international des entrepreneurs dénommé « Festim Afrique » que préside Claudio Bénédicte Sama Kenegui s'est déroulée au Centre international de conférence de Kintélé. Cet événement qui a tenu ses promesses a porté sur l'importance de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique.

Placée sous le patronage du ministère des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat qui a souligné l'engagement de l'État congolais en faveur de la jeunesse entrepreneur, l'édition 2025 du Festim Afrique a été présidée par Judicaëlle Okemba, CEO de Pami Partners, marraine de ladite édition. Festim Africa 2025 a offert une plateforme unique de réflexion, d'échange et de mise en réseau dédiée à l'entrepreneuriat jeune, moteur incontournable du développement de l'Afrique. Elle a par conséquent marqué un tournant décisif pour l'avenir économique du continent. L'édition 2025 a connu la participation massive et enthousiaste des étudiants issus des écoles professionnelles et centres universitaires de toute la République du Congo. Leur présence active a témoigné de l'importance cruciale du sujet et de l'appétence de la jeunesse congolaise pour l'entrepreneuriat comme vecteur d'avenir. Quant aux perspectives, elles sont ambitieuses pour 2026, notamment par l'accompagnement. En effet, l'édition 2025 ne s'est pas seulement contentée de dresser un bilan, elle a ouvert résolument la voie vers l'avenir. Ainsi donc, en marge des pré-



Une vue des officiels au Festim Africa 2025/DR

paratifs de l'édition de février 2026, Festim Afrique et ses partenaires ont annoncé la mise en place d'un programme ambitieux d'accompagnement financier destiné aux projets viables portés par la jeunesse africaine. Ce dispositif concret vise à transformer les idées en entreprises pérennes. L'annonce a été faite pour l'organisation d'une édition historique en 2026, qui se déroulera conjointement à Brazzaville et Pointe-Noire. Cette initiative inédite, portée par deux part-

naires majeurs des continents européen et africain, symbolise la volonté de renforcer les ponts économiques et entrepreneuriaux entre l'Afrique et l'Europe, plaçant le Congo au cœur de ce dialogue continental.

#### Des annonces fortes pour 2026

Pour le président international de Festim Afrique, Claudio Bénédicte Sama Kenegui, pour lequel la réussite de cet événement majeur est à mettre à son

actif au regard du minutieux travail abattu, les engagements pris et les annonces faites pour l'édition 2026, notamment le programme de financement et l'édition transcontinentale Brazzaville-Pointe Noire, démontrent que l'élan est donné pour une action encore plus forte et concrète en faveur des futurs leaders économiques du continent. L'Afrique entrepreneuriale de demain se construit aujourd'hui, et Festim Afrique en est un acteur majeur.

Notons que la conférence de Festim Afrique 2025 s'est tenue en l'honneur du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, a souligné Claudio Bénédicte Sama Kenegui, président international de Festim, avant de remercier les partenaires dont la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) pour son soutien indispensable. « La SNPC est reconnue dans son rôle de « société citoyenne » et « grand mécène » des éditions de Festim Afrique. Elle confirme ainsi son engagement profond comme partenaire historique et stratégique depuis 2018 jusqu'à nos jours, dans le cadre d'impulser les éditions de Festim Afrique en devenant une grande plateforme incontournable de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, dont les axes d'appuis concernent les activités du grand Festim Africa, un soutien exhaustif à la mise en œuvre du Fonds de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique et de la conférence internationale sur l'importance de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique », a déclaré le président international de Festim Africa.

Bruno Zéphirin Okokana

## FÊTE DE LA MUSIQUE 2025

## Rendez-vous ce 21 juin à l'IFC

Ce samedi 21 juin, dès 16 h 00, l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville invite toute la ville à célébrer la Fête de la musique, avec un spectacle 100 % gratuit réparti sur trois scènes : le parvis extérieur, le hall et la salle Savorgnan de son bâtiment emblématique.

Comme tous les ans déjà, l'appel à candidatures lancé par l'IFC a permis de sélectionner un éventail riche et varié d'artistes, dont certains feront leurs débuts sur la scène au cours de cette soirée du 21 juin. Au programme, musiciens solo et groupes couvrant les styles rumba, hip-hop, jazz, folk, salsa, reggae, gospel, traditionnel-moderne, percussions et slam.

Parmi les talents à savourer, on notera la présence de Jessy B, David Chakalewa, compagnie Musée d'arts, groupe Breil, Folk sanza, TH musika, Les fantastiques, Roxy le padré, MG One, L'enfant béni, Sam Chilson, Le collectif real hip hop, Felia Makinou, John Brown, Mr Totem, Groove, etc. Cette année encore, l'IFC confirme son ambition qui est d'offrir un accès libre et gratuit à la musique, à la fois pour



les talentueux amateurs et professionnels, dans le cadre d'une fête célèbre dans le monde entier. Le concept « Faites de la musique ! », lancé en 1975 par l'Unesco, a encouragé les artistes au fil des ans à se produire dans les espaces publics. En 2025, cette tradition se déploie dans une centaine de pays, dans une ambiance de convivialité et de partage, mais aussi comme une

occasion unique de promouvoir la diversité culturelle. En effet, à Brazzaville, tout comme à Paris, Kinshasa, Dakar ou New York, le 21 juin est un jour de rencontre entre cultures, générations et styles artistiques.

Par ailleurs, cette célébration contribue à renforcer le tissu local, notamment dans le secteur de la musique. La participation d'artistes locaux sur plusieurs

scènes gratuites renforce l'attractivité culturelle de la capitale. Ce rassemblement à l'IFC se veut, entre autres, un soutien aux artistes musiciens et slameurs, offrant des opportunités de visibilité et d'échanges. A cela s'ajoute le fait qu'en s'alignant au mouvement mondial de la fête de la musique, Brazzaville affirme sa place sur la scène culturelle planétaire.

Notons que la fête de la musique est bien plus qu'un simple concert : c'est un pont entre art local et mouvement culturel international, une scène ouverte à tous et un moment de célébration collective dans un esprit festif et inclusif. Un rendez-vous culturel incontournable à ne pas manquer ce samedi à l'IFC de Brazzaville !

Merveille Jessica Atipo



TOUTE L'ACTUALITÉ  
DU BASSIN DU CONGO

▶ **EN VIDÉO**

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso  
Brazzaville, République du Congo

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)



## HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

# Plusieurs délibérations pour améliorer la qualité et l'offre des soins

La septième session du Conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, tenue le 17 juin dans la salle de conférence dudit hôpital sous la présidence de son directeur général, Lambert Chakirou, a pris fin par l'adoption de plusieurs délibérations visant l'amélioration des offres de soins et le bon fonctionnement de cette plus grande structure sanitaire de la ville océane.

La septième session du Conseil d'établissement, prélude au comité de direction à venir, a permis aux conseillers de passer en revue les questions concourant au bon fonctionnement de l'hôpital afin de mieux servir les patients et d'émettre des suggestions que devront examiner le comité de direction. « Pendant cette session, nous allons examiner les actions réalisées et définir les orientations futures en vue de préparer le prochain comité de direction. Vos idées et suggestions précieuses vont enrichir nos réflexions et améliorer nos pratiques », a dit Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général



Adolphe-Sicé en ouvrant les travaux.

Ainsi, après débats et échanges constructifs, les

participants ont pris plusieurs délibérations et recommandations. Au nombre de celles-ci figurent le pro-

jet portant rapport d'activité 2024, le projet portant plan de travail budgétisé exercice 2025, le projet portant compte administratif exercice 2024, le projet portant compte de gestion exercice 2024, le projet portant budget exercice 2025. Les recommandations prises sont

le projet portant organisation de la commission administrative paritaire, le projet portant révision de la convention collective applicable aux agents de l'Hôpital général Adolphe-Sicé.

« Vous avez marqué votre présence auprès des personnes que nous aidons à recouvrer leur santé en leur apportant réconfort, espoir et soutien concret. Toute la journée, nous avons travaillé intensément. Des heures durant, nous avons par la motivation et l'engagement de tous pu réaliser le bilan de l'année écoulée et dessiner de nouveaux projets que nous soumettrons à la prochaine session du comité de direction de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire », a conclu Lambert Chakirou à la fin du Conseil d'établissement.

**Hervé Brice Mampouya**

## COUPE DU MONDE DES CLUBS DE LA FIFA

### Mamelodi Sundowns, la seule éclaircie africaine

Le bilan de la première sortie des clubs africains à la première Coupe du monde des clubs dans son nouveau format à trente-deux équipes, lancée officiellement aux Etats-Unis, le 15 juin, n'est pas satisfaisant. Une réaction positive est attendue lors de la deuxième journée qui débute ce jeudi.



Les Mamelodi Sundowns ont signé la première victoire africaine AFP

Un nouveau faux pas n'est pas permis pour les équipes africaines, notamment celles qui ont manqué leur entame. Sur les quatre clubs africains engagés à cette compétition, seuls les Sud-Africains des Mamelodi Sundowns se sont imposés. Ils ont dominé, le 18 juin dans le groupe F, Ulsan Hyundai sur un score étriqué de 1-0, prenant seuls la tête du groupe après le nul sans but concédé par Dortmund devant Fluminense.

Lors de la prochaine journée, Mamelodi recevra Borussia Dortmund, le 21 juin. Mis à part des Sud-Africains, aucune équipe n'a fait mieux. Dans le groupe A, Al Ahly a débuté sa campagne le 15 juin par un

nul, 0-0, devant Inter Miami de Lionel Messi. Les Egyptiens jouent leur deuxième match ce 19 juin contre Palmeiras SP qui a aussi partagé les points avec le FC Porto.

Les autres clubs africains ont connu une entame difficile. L'Espérance de Tunis s'est inclinée le 17 juin devant Flamengo, 2-0. Elle occupe la dernière place au terme de la première journée et n'a pas droit à l'erreur, le 21 juin, lors de sa deuxième sortie contre Los Angeles FC. Le Wydad athlétique club de Casablanca n'a pas fait de miracle devant Manchester City. Les Marocains se sont inclinés, le 18 juin, 0-2. Lors de la prochaine journée, la WAC sera aux

prises le 22 juin à la Juventus, première du groupe G grâce à son éclatante victoire, 5-0, face à Al-Ain. Notons que pendant la première journée, 44 buts ont été inscrits. Le score le plus lourd est celui infligé par le Bayern de Munich à Auckland City, 10-0.

Tous les résultats de la première journée

Groupe A : Al Ahly-Inter de Miami (0-0) et Palmeiras Sp-FC Porto (0-0)

Groupe B : Paris Saint-Germain-Atletico de Madrid (4-0) et Botafogo-RJ- Seattle Sounders (2-1)

Groupe C : Bayern de Munich-Auckland City (10-0) et Boca juniors-Benfica (2-2)

Groupe D : Chelsea- Los Angeles FC (2-0) et Flamengo RJ- Espérance de Tunis (2-0)

Groupe E : River Plate-Urawa Red Diamonds (3-1) et Monterrey FC- Inter de Milan (1-1)

Groupe F : Fluminense RJ-Borussia Dortmund (0-0) et Ulsan Hyundai- Mamelodi Sundowns (0-1)

Groupe G : Manchester City- WAC 2-0 et Juventus Al-Ain (5-0)

Groupe H : Real de Madrid- Al Hilal FC (1-1) et Pachuca- RB Salzburg (1-2)

**James Golden Eloué**

## COMMUNIQUÉ



Les familles Kimbouala, Hounounou (café Nono), Houla, Loupet ainsi que les enfants Manseka, les neveux et petits-fils ont la profonde douleur de vous faire part du décès de Cigale Félix Manseka, fonctionnaire de l'OMS à la retraite, survenu le 12 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt situé au n°53 rue Madingou à Moundali.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Conformément à l'article 6 du règlement COBAC R-92/02 relatif à l'agrément des commissaires aux comptes, tout établissement de crédit dont le total du bilan excède cinquante milliards de FCFA doit être contrôlé par au moins deux commissaires aux comptes.

Dans cette optique, Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la présélection de deux cabinets d'audit indépendants qui exerceront respectivement en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant, en remplacement des titulaires ayant perdu cette qualité.

Les cabinets retenus seront soumis à l'Assemblée Générale pour leur nomination.

Le cahier des charges ainsi que le dossier de soumission sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2<sup>e</sup> étage du siège social, contre paiement d'un montant de *cent mille francs CFA (100.000 FCFA)*.

Les dossiers de candidature devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal du cabinet postulant. Ces offres devront être présentées en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le vendredi 27 juin 2025 à 15h00, date limite de réception des candidatures, auprès du Secrétariat de la Direction Générale, situé au 7<sup>e</sup> étage du siège social d'Ecobank Congo SA.

Chaque enveloppe devra porter les mentions suivantes : **« APPEL D'OFFRES – PRÉSÉLECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES »**.

*A Monsieur le Directeur Général*

**ECOBANK CONGO SA,**

*BP : 2485 Centre-ville-Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO*

*Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01*

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA.

KOUAME Brou Olivier  
Directeur Général





## COOPÉRATION

## Des échanges entre le Congo et l'Inde sur l'enseignement supérieur

L'Inde et le Congo prévoient d'établir des partenariats pour un renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement supérieur à travers la mobilité des enseignants, l'augmentation des bourses en faveur des étudiants. La ministre Delphine Edith Emmanuel et l'ambassadeur de l'Inde au Congo, Madan-Lal Raigar, l'ont fait savoir à l'issue d'un échange, le 19 juin, à Brazzaville.

« Nous allons établir des partenariats qui vont nous permettre de renforcer les capacités de nos enseignants à travers des mobilités de courte durée mais surtout de permettre à nos étudiants d'avoir des formations dans des domaines précis, à travers les offres des bourses », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Édith Emmanuel. L'ambassadeur de l'Inde a abondé dans le même sens en soulignant qu'en dehors de la formation des étudiants congolais et des échanges entre les enseignants de l'enseignement supérieur, il a été question au cours de cette entrevue de « voir comment l'Inde peut aider le Congo à concrétiser sa vision dans ce sous-secteur de l'éduca-



tion ».

Le diplomate Madan-Lal Raigar a, par ailleurs, assuré de son soutien à la tenue des assises de l'employabilité et

de l'entrepreneuriat des étudiants qui auront lieu du 30 juin au 1er juillet à Brazzaville. Ces assises seront un moment où l'écosystème de l'enseigne-

ment supérieur va se revisiter pour s'ajuster et être à la hauteur des demandes de la société congolaise pour répondre aux défis de développement.

## Réception de l'ambassadrice du Venezuela

Après le diplomate indien, la ministre Delphine Édith Emmanuel s'est entretenue avec l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Laura Suarez. La diplomate a rappelé qu'en 2023 le Congo et le Venezuela ont signé un accord de coopération lors de la commission mixte. « Il est donc question de voir comment appliquer cet accord dans le domaine de l'enseignement supérieur », a-t-elle fait savoir.

Au-delà des bourses d'études, il est nécessaire de consolider la coopération entre les deux pays sur la mobilité des enseignants pour un meilleur partage d'expérience, à en croire la ministre de l'Enseignement supérieur.

Rominique Makaya

## CENTRE CULTUREL DE MAKOUA

## La salle multimédia de nouveau connectée à internet haut débit

Située dans la sous-préfecture de Makoua, à 620 kilomètres au Nord de Brazzaville, dans le département de la Cuvette, la salle multimédia du centre culturel de ladite localité a été de nouveau connectée à internet haut débit. L'acte a été posé par Bélinda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et fille de cette ville dite de lumière.

La connection de nouveau de la salle multimédia du centre culturel de Makoua à internet haut débit permettra dorénavant aux élèves de ladite localité, passionnés des arts et des lettres, de rêver grand pour réaliser leurs ambitions; eux qui ont pris d'assaut cet auditorium qu'ils fréquentent au quotidien pour recevoir la donatrice.

Le geste de cœur posé par Bélinda Ayessa, en présence de l'administrateur-maire de la commune urbaine de Makoua, Jean Emile Ongayolo, et du sous-préfet, Iбата Ossete Apendy, permettra également aux élèves de faire des recherches approfondies et s'ouvrir d'avantage sur le monde qui les entoure. La donatrice dit avoir apporté un outil technologique important pour les habitants de Makoua. « Le centre culturel de Makoua est un chef-d'œuvre. Je me devais en tant que ressortissante

de cette belle ville, ville lumière, de pouvoir apporter cette pierre et les habitants ont cette belle opportunité de pouvoir bénéficier d'un centre culturel de cette envergure... Je vois que le retour est très positif, parce que les élèves, le corps enseignant, mais aussi tous ceux qui viennent visiter le centre culturel sont très heureux. Ils vont pouvoir travailler de nouveau dans des merveilleuses conditions. Je ne pouvais pas faire autrement que venir accompagner ce qui a été fait et bien fait », a déclaré Bélinda Ayessa.

Les principaux bénéficiaires de cet élan de solidarité, les élèves ainsi que les autorités politico-administratives du district de Makoua, ont unanimement salué cette initiative inspirante de Bélinda Ayessa. « Très chère maman, nous n'avons plus qu'un seul mot pour exprimer notre gratitude, c'est celui de vous dire merci »,



La donatrice saluant chaleureusement les bénéficiaires de l'internet haut débit/DR

a déclaré une élève. « Il faut dire merci à la directrice générale Bélinda Ayessa. En tout cas, la restauration de l'internet au niveau du centre culturel de Makoua est pour nous une grande joie », a indiqué le sous-préfet, Iбата Ossete Apendy. Pour sa part, le premier ci-

toyen de Makoua s'est dit satisfait de ce bijou. « Mes impressions ne peuvent être que celles de satisfaction, parce qu'en tant que premier citoyen, bénéficiant de ce bijou, je suis le bien heureux », s'est réjoui l'administrateur-maire de la commune urbaine de Ma-

koua, Jean Emile Ongayolo. Notons que le centre culturel de Makoua a été construit par la société pétrolière ENI Congo en août 2020. Au beau milieu de ce centre culturel se trouve la stèle sous la forme d'un globe terrestre symbolisant le passage de l'Équateur.

Bruno Zéphirin Okokana